

## • CONDITIONS GENERALES DE LOCATIONS

Toute réservation est nominative et ne devient effective qu'avec notre accord et après réception du contrat de réservation et du versement contractuel indiqué sur le dit contrat. Les tarifs TTC ou informations publiés dans la présente brochure sont communiqués sous réserve d'erreur ou d'omission. La TVA appliquée est celle en vigueur actuellement à la date d'édition du présent catalogue au taux de 7%. Toute modification de ce taux entre la date de réservation et la date du séjour, entraînera la modification des prix de location et d'emplacement TTC en conséquence. Les taxes de séjours ne sont pas incluses dans le prix du séjour. Seuls les prix mentionnés sur votre facture seront contractuels, une confirmation de réservation vous sera adressée. Les mineurs doivent être accompagnés de leurs parents ou tuteurs légaux

**LOCATION EMPLACEMENT :** la réservation d'un emplacement se fait du dimanche au dimanche. La location s'effectue de 12h à 12h. Tout départ après 12h entraînera la facturation d'une nuit supplémentaire. Le solde du séjour devra être réglé pendant le séjour ; en cas de départ avant la fin du séjour, aucun remboursement ne sera consenti.

**LOCATION MOBIL-HOME :** les hébergements locatifs sont loués pour une durée minimale d'une semaine (juillet-août). La location s'étend du jour d'arrivée fixé le samedi à partir de 16h au jour de départ fixé le samedi jusqu'à 10h.

Le camping LA MER refuse l'accès aux familles se présentant avec un nombre de participants supérieurs à la capacité d'hébergement loué (6 pers. max, bébé et enfants compris). Aucune installation supplémentaire n'est autorisée sur l'emplacement du mobil home à l'exception d'1 véhicule supplémentaire qui devra être déclaré, stationné sur l'aire prévue à cet effet, et facturé suivant le tarif de saison.

Pour les réservations effectuées moins de 30 jours avant la date de début de séjour, le règlement intégral est exigible au moment de la réservation.

**ARRIVÉE :** Une fiche d'inventaire et une fiche d'état des lieux vous seront remises. Signalez toute anomalie le jour même. Aucune réclamation tardive ne pourra être prise en compte. En échange des clés et de votre confirmation de réservation, un dépôt de garantie de 200€ + 60€, vous sera demandé en 2 chèques ou en espèces uniquement. Cette caution correspondant à la détérioration du matériel et au frais éventuel de remise en état (ménage), elle vous sera restituée après état des lieux le jour de votre départ. La caution n'exclue pas un dédommagement supplémentaire dans le cas où les frais seraient supérieurs au montant de celle-ci. Si le mobil home n'est pas laissé en parfait état de propreté, 80€ de frais de nettoyage vous seront facturés. Pour tout départ en dehors des heures prévues, les cautions seront restituées par courrier sous réserve des retenues dues aux dégâts éventuels. Les départs s'effectuent sur rendez-vous le samedi de 8h à 10h. N'oubliez pas de prendre rendez-vous la veille !

Nos hébergements locatifs sont meublés et équipés (voir inventaire), les draps et le linge de maison ne sont pas fournis.

**RETARD, NON-OCCUPATION, INTERRUPTION DE SEJOUR, OU PRESTATIONS NON UTILISÉES :** tout emplacement ou location doit être occupé avant 19h. En l'absence de message écrit du client justifiant un retard ou une arrivée différée, l'objet de réservation devient disponible à la location 24h après la date d'arrivée initiale.

**GARANTIE ANNULATION :** Sous réserve du respect des obligations contractuelles, cette garantie permet d'obtenir le remboursement des frais encourus en cas d'annulation de votre séjour pour les événements exceptionnels suivant : décès, accident corporel grave de vous-même ou de votre conjoint, vos ascendants, descendants, frères et sœurs. Licenciement économique de vous-même ou de votre conjoint. Déménagement suite à une mutation professionnelle. Dommage atteignant votre résidence principale suite à un incendie, un dégât des eaux, une dégradation immobilière consécutive à un vol ou vandalisme, tempête ou catastrophes naturelles. La cotisation de garantie annulation est payable intégralement lors de la réservation. Pour être recevable, l'annulation du séjour doit être notifiée par lettre recommandée avec accusé de réception et accompagnée de justificatifs précis et incontestables, au plus tard trois jours après l'événement entraînant l'annulation. Les frais de dossier et de garantie annulation ne sont en aucun cas remboursables. Aucun remboursement ou dédommagement ne saurait être pris en compte dans le cas d'une fermeture temporaire ou saisonnière d'un ou plusieurs services liés à un problème technique, climatique, administratif ou législatif.

**SECURITE :** Les Barbecue à bois ou à Charbon sont interdits par arrêté préfectoral. Sont autorisés uniquement ceux à gaz ou électriques

**ANIMAUX :** Les animaux sont admis sur présentation de leur passeport. Les propriétaires d'animaux sont priés de les conduire à l'extérieur du camp pour les besoins. Les chiens et autres animaux ne doivent jamais être laissés en liberté, ils ne doivent pas rester au camp, même enfermés, en l'absence de leurs maîtres qui en sont civilement responsables. Les chiens de catégorie 1 et 2 sont strictement interdits.

**VISITEURS :** les invités doivent être présentés à l'accueil et les visiteurs de plus de 2h devront s'acquitter d'une redevance (tarif selon saison).

**DROIT A L'IMAGE :** Lors de votre séjour sur notre camping, vous êtes susceptible d'être pris en photos ou filmé pour la conception et la réalisation de nos plaquettes publicitaires, sauf si vous signalez par écrit à la réception dès votre arrivée, votre opposition à cette pratique.

**PROPRETÉ :** Les places doivent être tenues propres. Dépôts d'ordures interdits en dehors des contoniers.

Deux avertissements pour emplacements mal entretenus ou sales = exclusion.

Il appartient au campeur de s'assurer, le camping déclinant toute responsabilité en cas de vol, incendie, intempéries... et en cas d'incident relevant de la responsabilité civile du campeur.

Toute personne doit se conformer au règlement intérieur du camping. En cas de litige, les tribunaux de Béziers sont seuls compétents.

RSC Béziers : 751319609- N° gestion : 2012 B444 - 34300 AGDE

## • RENTALS GENERALS CONDITIONS

All reservation are nominative and only become effective once we have approved them and received the reservation contract plus the contractual down payment mentioned in the contract. The tariffs and information published in the present brochure may be subject to printing errors or omission. VAT applied is currently in force on the date of publication of this catalog at the rate of 7%. Any change in this rate between the booking date and arrival date, will result in the modification of rental location, pitch and tax accordingly. Tourist tax is not included in the price of the stay. Only the prices cited on your bill are contractual.

**PITCH RENTAL :** the rental period starts and ends at midday. Departure after midday will be invoiced as one extra night. The stay must be paid when you arrive; in the event of departure before the end of the stay, no repayment or compensation will be considered.

**ACCOMMODATION RENTAL :** rented accommodations let for a minimum period of one week (excluding week-end breaks).

the rental period begins on the day of arrival (saturday) from 4pm until the day of departure (saturday) up to 10am.

LA MER campsite refuses access to family arriving with more participants than the capacity of the accommodation rented (6 persons maximum including babies and children).

No extra equipment is authorised on a mobil-home pitch other than one car. Extra cars must be declared, parked in the appropriate zone, and paid for at the rate applicable at the time. Observe payment conditions : balance to be paid one month before the arrival specified in the contract.

Payment in full will be requested when the reservation is made.

**WHEN YOU ARRIVE :** you will be handed an inventory and a description of the mobil home. Report any anomaly the same day. Claims made later will not be taken into account. A security deposit of 200€ + 60€, is requested on arrival. This deposit is to cover damage to equipment and possible cleaning costs and will be returned to you after an inspection on the day you leave.

The warranty deposit does not exclude any extra payment required in case the costs would be higher than the deposit asked. If the mobile home is not perfectly cleaned, an 80€ cleaning fee will be charged. For all departures outside the fixed hours, warranty deposits will be sent back by post in which case all possible costs for damage will be deducted. Departure is by appointment on Saturdays between 8am and 10am. Don't forget to book your appointment on the eve of your departure!

Our rented accommodation is furnished and equipped (c.f. inventory), only sheets and household linen are not provided.

**LATE ARRIVAL, NON USE OF ACCOMMODATION, EARLY DEPARTURE OR SERVICE NOT USED :** pitches and rented accommodation must be claimed before 7pm. In the absence of a written message from the client justifying their late or deferred arrival, the reserved pitch or accommodation becomes available for rental 24 hours after the initial rental date.

**CANCELLATION GUARANTEE :** Subject to the respect of your contractual obligations, this guarantee allows you to obtain the repayment of expenses incurred in the case of cancellation of your stay due to the following exceptional events : Death or serious accident on the part of you partner, your parents, children, brothers and sisters. Redundancy on the part of yourself or your partner. Moving house when it is due to a professional posting. Damage to your main residence due to a fire, flood, theft or vandalism, storm or natural disaster. The cost of the cancellation guarantee is payable in full and only on reservation. To be applicable, the cancellation of the stay must be notified by registered post with proof of receipt and accompanied by precise and incontestable proof, at the latest three days after the event causing the cancellation. The booking fee and the cost of the cancellation guarantee is not reimbursable under any circumstances. No repayment or compensation will be considered in the event of temporary or seasonal closure of one or more of the services linked to a technical, climatic, administrative or legislative problem, a strike or any other reason.

**SECURITY :** Individual gas barbecues are authorised. The Barbecue wood are prohibited

**ANIMALS :** Animals are accepted with the presentation of their passport. Owners are asked to take their animals outside the campsite for their needs. Animals must be kept on leads. They must not be left alone on the campsite. The owners will be responsible for all consequences. Dogs' category 1 and 2 are strictly forbidden.

**VISITORS :** guests must be presented at reception and visitors staying for more than 2 hours must pay a fee (at the rate applicable at the time).

**IMAGE RIGHTS :** during your stay on the campsite, we may take photos of you or film you for future advertising. If you do not wish this you will need to inform reception in writing on your arrival.

**SITE CLEANLINESS :** guests must be presented at reception and visitors staying for more than 2 hours must pay a fee (at the rate applicable at the time). The swimming pool access is forbidden for them.

Site cleanliness : camping pitches must be kept clean. The leaving of rubbish is prohibited anywhere but in the refuse area. Two warnings for badly kept or dirty pitches will result in expulsion.

It is the camper's responsibility to take out insurance. The campsite declines any responsibility in the event of theft, fire, bad weather ... and in the event of any accident relevant to the camper's civil responsibility.

Everyone must respect the campsite's rules and regulations.

Litigation comes within the jurisdiction of the Béziers courts alone.

RSC Béziers : 751319609- N° gestion : 2012 B444 - 34300 AGDE